


PRÉFECTURE DE LA LOIRE

Cabinet
Service interministériel de défense et de protection civile
mail : pref-grands-rassemblements@loire.gouv.fr

DOSSIER SECURITE DES « GRANDS EVENEMENTS » & MANIFESTATIONS DIVERSES



	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	
Préfecture de la Loire		

MODALITE DE DEPOT DES DEMANDES D'ORGANISATION

Les rassemblements, festivités ou manifestations culturelles regroupant de manière simultanée au moins 2000 personnes, *en espace ouvert* (par opposition à ceux organisés en zéniths, salles de concert et autres espaces clos prévus pour l'organisation de grands rassemblements et faisant l'objet d'un dispositif de sécurité interne), doivent **obligatoirement** faire l'objet d'un dépôt de dossier dans les services de la préfecture ou des sous-préfectures, pour les événements organisés sur les arrondissements de Montbrison et Roanne.

Les manifestations n'atteignant pas ce volume de spectateurs pourront faire l'objet d'un dépôt de dossier si l'événement revêt d'une sensibilité particulière.

Les dossiers devront être remis **dès que possible** afin de pouvoir être étudiés dans les meilleurs délais. Environ un mois avant la manifestation, une réunion de travail sera organisée -si nécessaire- avec pour objectif de vérifier la robustesse du dispositif d'organisation et, le cas échéant, adopter des mesures complémentaires pour atteindre un niveau de sécurité et de sûreté satisfaisants.

Chaque demande devra être effectuée en remplissant le présent guide et **en fournissant toutes les pièces demandées** afin de permettre d'appréhender le plus précisément possible le dispositif de sécurité mis en place. (Une liste récapitulative est fournie en annexe.)

Pour l'arrondissement de Saint-Etienne, les dossiers seront à déposer :

- par voie électronique : pref-grands-rassemblements@loire.gouv.fr

ou

- par courrier postal : Préfecture de la Loire - SIDPC – 2 rue Charles de Gaulle 42000 ST ETIENNE.

Pour l'arrondissement de Roanne, les dossiers pourront être adressés :

- par voie électronique : sp-roanne@loire.gouv.fr

ou

- par courrier postal : Sous-Préfecture de Roanne – Rue Joseph Dechelette – 42300 ROANNE

Pour l'arrondissement de Montbrison, les dossiers pourront être adressés :

- par voie électronique : sp-montbrison@loire.gouv.fr

ou

- par courrier postal : Sous-Préfecture de Montbrison – bureau de la réglementation et des libertés publiques – Square Honoré d'Urfé – 42600 MONTBRISON

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	1ère PARTIE
Préfecture de la Loire	I- PRESENTATION DE L'EVENEMENT	Organisation

ORGANISATEUR

RESPONSABLE LEGAL

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR
<p>- <u>Adresse postale</u> :</p> <p>- <u>Téléphone</u> :</p> <p>- <u>Courrier électronique</u> :</p>

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	1ère PARTIE
Préfecture de la Loire	I- PRESENTATION DE L'EVENEMENT	Caractéristiques de la manifestation

NOM DE L'EVENEMENT

CARACTERISTIQUES DE L'EVENEMENT
<p>- Type d'événement : (S'il s'agit d'une manifestation sportive, précisez la discipline)</p> <p>- Commune(s) concernée(s) : (Annexe 1 et annexe 4 le cas échéant)</p> <p>- Descriptif : (Précisez ici les caractéristiques matérielles générales de l'organisation, détaillez le cas échéant. Ex : présence de stands, détails de parcours, manifestation en cœur de ville ou hors agglomération, montage de scène, etc.)</p>

DATE ET HORAIRES DE L'EVENEMENT

PROGRAMME DETAILLE

ANNEXE(S) CORRESPONDANTE(S)
Annexe 1 – Annexe 4

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	1ère PARTIE
Préfecture de la Loire	I- PRESENTATION DE L'EVENEMENT	Caractéristiques de la manifestation

NOMBRE DE VISITEURS ET/OU SPECTATEURS
<p>- <u>Maximum attendu sur la totalité de l'événement</u> :</p> <p>- <u>Maximum journalier attendu</u> : (détaillez si la manifestation se déroule sur plusieurs jours)</p> <p>- <u>Pic à « instant t » (soit le maximum de personnes attendues sur le site de la manifestation au moment où la participation sera la plus importante, d'après les projections)</u> :</p> <p>- <u>Source(s) de l'appréciation chiffrée</u> :(année passée, billets vendus, estimation, expériences précédentes, etc.)</p> <p>- <u>Présence de publics ou de personnalités sensibles / Sensibilité de l'événement en lui-même</u> :</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>⇒ si oui, précisez quel type de risque peut être attendu</p>

NOMBRE DE PARTICIPANTS / ET OU EXPOSANTS
<p>- <u>Précisez ici le nombre de personnes impliqués, hors visiteurs</u> : (Merci de détailler votre réponse, sportifs, forains, commerçants, exposants, bénévoles, etc.)</p>

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	2ème PARTIE
Préfecture de la Loire	II- SECURITE DE LA MANIFESTATION	Site et entrées piétons

REFERENT SECURITE (Cette personne sera l'interlocuteur privilégié des services de sécurité et de secours)
<p>- <u>Nom et qualité</u> :</p> <p>- <u>Téléphone durant la manifestation</u> :</p> <p>- <u>Localisation durant l'événement</u> :</p>

SECURITE GLOBALE (Annexe 2)
<p>- <u>Sécurité générale de l'événement assurée par</u> :</p> <p><input type="checkbox"/> Agents de sécurité privée (Annexe 5)</p> <p><input type="checkbox"/> Autres</p> <p>- <u>Nombre total de personnes dédiées à la sécurité de l'événement dans sa globalité</u> : (entrées piétons + site + accès véhicules + surveillance du périmètre)</p>

SECURITE DES ENTREES PIETONS
<p>- <u>Total des effectifs dédiés à la sécurisation des entrées</u> :</p> <p>dont agents de sécurité privée : (Annexe 5)</p> <p>dont autres :</p> <p>⇒ si agents de sécurité privée :</p> <p>⇒ si autres précisez :</p> <p>* Habilitation à la palpation (Annexe 6)</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>* Utilisation d'appareils spécifiques de contrôle (portiques de sécurité, détecteurs de métaux portatifs, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>⇒ si oui, précisez :</p>

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	2ème PARTIE
Préfecture de la Loire	II- SECURITE DE LA MANIFESTATION	Site et entrées piétons

SECURITE DES ENTREES PIETONS (suite)
<p>* Présence de maîtres-chiens</p> <p> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non </p> <p>⇒ si oui, précisez laquelle et la nature des moyens engagés :</p>


DESCRIPTIF DU TYPE DE CONTROLE PREVU
<p>Décrivez ici de manière littérale le dispositif de contrôle (Contrôle visuel, palpations systématiques, palpations aléatoires, dispositifs spécifiques de contrôle, etc.)</p>

ANNEXE(S) CORRESPONDANTE(S)
Annexe 2 – Annexe 5 – Annexe 6

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	2ème PARTIE
Préfecture de la Loire	II- SECURITE DE LA MANIFESTATION	Site et entrées piétons

SECURITE DU SITE (Annexe 2)
<p>- Total des effectifs dédiés à la sécurisation du site :</p> <p>dont agents de sécurité privée (Annexe 5) :</p> <p>dont autres :</p> <p>⇒ si agents de sécurité privée :</p> <p>⇒ si autres, précisez :</p> <p>* Habilitation à la palpation (Annexe 6) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>* Utilisation d'appareils spécifiques de contrôle (portiques de sécurité, détecteurs de métaux portatifs, etc.) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>* Présence de maîtres-chiens <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>- Présence de forces de sécurité publique : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>⇒ si oui, précisez laquelle et la nature des moyens engagés :</p>

ANNEXE(S) CORRESPONDANTE(S)
Annexe 2 – Annexe 5 – Annexe 6

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	2ème PARTIE
Préfecture de la Loire	II- SECURITE DE LA MANIFESTATION	Accès véhicules et parkings Sécurisation du périmètre

SECURITE DES ACCES ET DES PARKINGS (Annexe 2)
<p>- <u>Présence d'un ou plusieurs sites dédiés au stationnement de la manifestation :</u></p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>⇒ si oui, précisez la présence ou non d'un parking souterrain</p> <p>- <u>Filtrage des accès véhicules du ou des sites de stationnement :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Agents de sécurité privée</p> <p><input type="checkbox"/> Autres</p> <p>- <u>Contrôle des véhicules :</u></p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>- <u>Surveillance du ou des parkings :</u></p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>- <u>Présence de navettes pour rejoindre le site principal :</u></p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>si oui, voir Annexe 2</p>

PROTECTION DU PERIMETRE
<p>- <u>Protection des abords et du périmètre du site de la manifestation :</u></p> <p>- L'espace est-il clos ?</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>⇒ si oui, précisez la nature des protections (barriérage – hauteur et nature, obstacles naturels, autres) :</p> <p>- L'espace est-il protégé contre les véhicules béliers ?</p> <p>⇒ si oui par lequel de ces dispositifs :</p> <p><input type="checkbox"/> Plots béton</p> <p><input type="checkbox"/> Véhicules déplaçables (un véhicule ou un engin est considéré comme déplaçable dès lors qu'à tout moment de la manifestation, une personne dans la proximité directe du véhicule ou de l'engin peut le déplacer à la demande des services de sécurité ou de secours)</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (chicanes, etc.)</p> <p>⇒ si autres, précisez :</p>

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	2ème PARTIE
Préfecture de la Loire	II- SECURITE DE LA MANIFESTATION	Accès véhicules et parkings Sécurisation du périmètre

PROTECTION DU PERIMETRE (suite)
--

Conséquences sur le réseau de transports en commun :

oui non

⇒ si oui, précisez la nature et l'ampleur :

Conséquences sur les axes de circulation :


oui non

⇒ si oui, précisez la nature et l'ampleur :

- Arrêtés municipaux réglementant la circulation et/ou le stationnement : (Annexe 10)


oui non

ANNEXE(S) CORRESPONDANTE(S)
Annexe 2 – Annexe 10

	<p align="center">DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES</p>	<p align="center">2ème PARTIE</p>
	<p align="center">II- SECURITE DE LA MANIFESTATION</p>	<p align="center">Alerte et évacuation</p>

DISPOSITIF D'ALERTE ET D'EVACUATION (Annexe 3)	
<p>- <u>Présence d'un poste de commandement ou un PC interservices :</u></p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>	
<p>- <u>Présence d'un dispositif de communication interne le temps de la manifestation :</u></p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>⇒ si oui, de quel type (radio, téléphone portable, etc.)</p>	
<p>- <u>Présence d'un dispositif sonore et/ou visuel autonome :</u></p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>⇒ si oui, précisez le type du dispositif</p>	

ANNEXE(S) CORRESPONDANTE(S)
Annexe 3

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	3ème PARTIE
Préfecture de la Loire	III- SECOURS ET INCENDIE	Dispositifs

DISPOSITIF DE SECOURS (Annexe 3)
<p>- Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) : (conformément à l'arrêté du 7 novembre 2006) (Annexe 7)</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>
<p>- Organisme privé assurant la couverture médicale : (Annexe 8)</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>⇒ Si oui, lequel :</p>
<p>- Accès prioritaires permettant aux services de secours d'accéder au lieu de l'événement :</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>
<p>- Cheminement identifié pour permettre aux services de secours de circuler à l'intérieur du site de l'événement :</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>


DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
<p>- Moyens de lutte contre l'incendie : (Annexe 9)</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>
<p>- Présence d'agents de prévention et de protection contre les incendies (SSIAP) :</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>

ANNEXE(S) CORRESPONDANTE(S)
Annexe 3 – Annexe 7 – Annexe 8 – Annexe 9

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	4ème PARTIE
Préfecture de la Loire	IV – Autres dispositions	Installations particulières

INSTALLATIONS PARTICULIERES
<p>- Comptoir avec vente d'alcool : (Annexe 11)</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>
<p>- Présence d'installations provisoires (type chapiteaux, tentes, gradins,etc) : (Annexe 12)</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>⇒ Si oui envoyer un exemplaire aux services de la DDPP (Immeuble « Le Continental » 10, rue Claudius Buard – CS 40272 42014 ST ETIENNE Cedex 2 – ddpp@loire.gouv.fr)</p>

ANNEXE(S) CORRESPONDANTE(S)
Annexe 11 – Annexe 12

	DOSSIER SECURITE DES GRANDS RASSEMBLEMENTS & DES MANIFESTATIONS DIVERSES	5ème PARTIE
Préfecture de la Loire	V – Annexe	Récapitulatif des pièces

LISTING DES PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT
<p><u>Annexe 1</u> : Plan de masse global</p> <p><u>Annexe 2</u> : Plan faisant apparaître les éléments dédiés à la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrée(s) piétons - Accès véhicules - Emplacement des parkings - Matérialisation du trajet des navettes parking <=> site de l'événement (le cas échéant) - Emplacements des agents de sécurité et/ou autres responsables de la sécurité - Infrastructures liées à l'organisation (stands, parcours divers, scènes, etc.) - Matérialisation des protections du périmètre <p><u>Annexe 3</u> : Plan faisant apparaître les moyens dédiés aux secours et à la gestion de la circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement du Poste de commandement - Emplacement des postes de secours - Emplacement des moyens de luttés contre l'incendie - Accès des secours et axe(s) d'évacuation - Matérialisation des voies fermées temporairement à la circulation, des sens d'accès et des éventuels itinéraires et emplacements réservés aux transports en commun <p><u>Pièces complémentaires</u> :</p> <p>Annexe 4 : Copie des autorisations d'occupation des terrains privés (le cas échéant)</p> <p>Annexe 5 : Contrat avec une société privée de sécurité</p> <p>Annexe 6 : Copie des habilitations des agents pour la palpation</p> <p>Annexe 7 : Convention complète du Dispositif Prévisionnel de Secours</p> <p>Annexe 8 : Convention avec un organisme médical privé</p> <p>Annexe 9 : Attestation de bon fonctionnement des extincteurs et liste des personnels SSIAP</p> <p>Annexe 10 : Arrêté municipal et/ou départemental réglementant la circulation et/ou le stationnement</p> <p>Annexe 11 : Arrêté d'ouverture temporaire de débit de boissons</p> <p>Annexe 12 : Liste des installations particulières (chapiteaux, tentes, etc.)</p>